

Rapport Annuel
2022



الشبكة العالمية
للحقوق الاقتصادية
والاجتماعية والثقافية



ESCR-Net
Red-DESC
Réseau-DESC

Nous avons conscience de la pluralité des modes de vie, d'organisation des sociétés, de compréhension de l'humanité et de notre place dans le monde, qui ont existé et existent encore. Les quelques centaines d'années qui viennent de s'écouler – l'équivalent d'une minute au regard des 200 000 ans que couvre l'histoire de l'humanité – ont été marquées par le colonialisme et la dépossession, l'esclavage et l'extraction, faisant de nos semblables et de la Terre Mère des objets de la domination, notamment par l'imposition violente d'un capitalisme patriarcal et racialisé par le biais de guerres, de coups d'État et de crises de l'endettement. Nous déplorons ces exterminations brutales de la vie et de cultures, et nous dénonçons ceux qui détiennent le pouvoir et qui déclarent vigoureusement qu'« il n'y a pas d'autre solution », qu'il s'agit du progrès, du développement, de l'intérêt national, voire de la liberté (dans le cas des marchés et des consommateurs individuels). Pourtant, des solutions différentes existent toujours, notamment au niveau des pratiques durables et de la résistance des peuples autochtones, de l'entraide au sein des communautés démunies, des réseaux d'aide et de soin créés par les femmes qui jouent un rôle moteur sur le terrain. Aujourd'hui, les mouvements sociaux dans chacune des régions renforcent leurs revendications et réitèrent leur vision des droits humains, du bien-être, de l'égalité, de l'équité, de la dignité, de la participation et de l'autodétermination de leurs communautés.

« La pandémie de COVID-19 a exposé et intensifié partout dans le monde les injustices systémiques graves », ont indiqué les membres du Réseau-DESC le 1er mai 2020, dénonçant « l'accent mis actuellement sur le "sauvetage économique" plutôt que sur la protection des droits humains et environnementaux » et soulignant que « [même si la pandémie a révélé ce qu'est vraiment un travail essentiel, ceux et celles qui l'effectuent continuent à être systématiquement sous-évalués ». Malgré la morosité de l'analyse contenue dans l'« Appel à l'action au niveau mondial du Réseau-DESC », les membres ont conclu qu'« aujourd'hui il est temps de procéder aux transformations systémiques nécessaires depuis longtemps, en construisant une lutte au niveau mondial visant à faire des droits humains et de la justice sociale une réalité pour toutes et tous », en privilégiant les solutions et le rôle pilote des mouvements sociaux, des peuples autochtones, des femmes qui jouent un rôle moteur sur le terrain, des travailleurs et des défenseurs de l'environnement et des droits humains alliés.

En réponse à ces constats, notre plaidoyer s'est transformé au cours des deux dernières années, et ce en dépit des défis immenses auxquels sont confrontés de nombreux membres. Les Groupes de travail du Réseau-DESC sur le litige stratégique et la responsabilité des entreprises ont œuvré pour rétablir le droit universel à un système de santé public dans le cadre de la lutte contre l'emprise des entreprises, dans un contexte où les profits générés par quelques géants pharmaceutiques sont privilégiés par rapport à la vie de millions de personnes. Le Groupe de travail sur la politique économique a entamé des travaux sur les différentes solutions possibles, tout en orientant les nouvelles actions de plaidoyer visant à remettre en question la dette illégitime et insoutenable et son utilisation de longue date comme outil pour remodeler les économies et les sociétés. Les membres ont défié collectivement le FMI et les banques publiques de développement, et interrogé le rôle du secteur privé, en établissant un lien entre l'augmentation de la dette des

ménages et celle de la dette souveraine et des réductions imposées des dépenses publiques. Au cours de l'année écoulée, cela a conduit à une collaboration croissante avec le Groupe de travail du Réseau-DESC sur les femmes et les DESC dans le cadre du plaidoyer en faveur d'un nouveau pacte social sur les soins, lequel a à son tour été associé à un plaidoyer en faveur de la justice climatique. Le Groupe de travail sur l'environnement et les DESC a participé aux efforts mondiaux visant à garantir le droit à un environnement sain et à exiger un nouveau dispositif de financement public, basé sur des subventions, et responsable, pour faire face aux pertes et dommages en lien avec le climat. En raison des effets dévastateurs de la pandémie, des communautés entières ont été exclues des données publiques et, par conséquent, des services publics. En outre, de nombreuses personnes se voient aujourd'hui refuser l'accès aux services sociaux du fait des nouvelles cartes numériques d'identité ou sociales et des algorithmes qui y sont associés. Face à cette situation, le Groupe de travail sur la surveillance a publié sa Position collective relative aux données pour les DESC, est intervenu à titre collectif dans des affaires judiciaires au Mexique et en Serbie de concert avec le Groupe de travail sur le litige stratégique, et a soulevé ces questions auprès des instances de défense des droits humains et par l'intermédiaire d'interventions dans les médias. Grâce aux conseils du Groupe de travail sur les mouvements sociaux et au soutien des partenaires financiers, le secrétariat du Réseau-DESC a également mis en place une équipe de campagne composée de représentants régionaux pour coordonner les activités d'éducation politique populaire et les campagnes, tirant parti de la force du Réseau-DESC et des alliances croissantes pour mettre en cause les structures injustes de la société et formuler de nouveaux discours.

En août 2022, le Réseau-DESC a tenu au Kenya sa première réunion stratégique en présentiel depuis près de trois ans, avec pour thème principal la dette. Le Réseau, dirigé par ses membres, a également commencé à reprendre ses activités de plaidoyer en personne, notamment en envoyant des délégations au sommet Finance en Commun, au Groupe de travail intergouvernemental de l'ONU sur les entreprises et les droits de l'homme, et à la COP27. Ces événements ont été l'occasion de renouer avec la solidarité, de déplorer et de commémorer ensemble ceux et celles qui nous ont quittés, et de réaffirmer notre engagement en faveur de la lutte collective face à des défis en constante évolution.



Irene Escorihuela Blasco
Observatori DESC
(Espagne)



Christina Saiti Iouwa
World Forum of Fisher People
(WFFP), Kenya



Juana Toledo
Consejo de Pueblos Wuxhtaj
(Guatemala)



Ryan Schlieff
International Accountability
Project (IAP), (États-Unis)



Binota Moy Dhamai
Asia Indigenous Peoples
Pact (Thaïlande)



Maha Abdallah
(Palestine)



Chris Grove
Réseau-DESC (ex-officio)

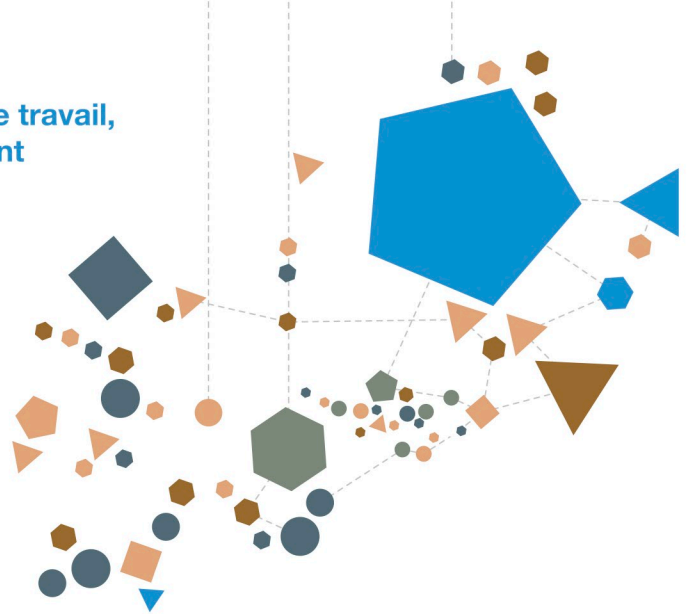


Mary Ann Manja Bayang
(Philippines)

Le Réseau-DESC, c'est ses membres : modèle de travail, principes fondamentaux et théorie du changement

Les origines du Réseau-DESC remontent à un petit groupe de mouvements sociaux, d'ONG de défense des droits humains et d'avocat.e.s qui se sont rassemblé.e.s autour d'un constat commun : de nombreuses injustices auxquelles il-elles étaient confronté.e.s étaient de nature de plus en plus globale et trouvaient leur racine dans des causes structurelles communes. Créé en 2003, le Réseau est devenu un espace permettant aux membres de connecter leurs luttes à travers les différentes régions afin de relever ces défis souvent systémiques. S'appuyant sur une manière d'appréhender les droits humains fondée sur l'expérience et les luttes des peuples, les membres ont défini comme principes directeurs fondamentaux du Réseau-DESC les éléments suivants : le caractère central des mouvements sociaux, une approche intersectionnelle mettant l'accent sur l'analyse de genre, ainsi qu'un équilibre des régions et des genres. Ces principes fondamentaux ont servi de piliers à notre modèle de travail sous la conduite des membres et ont inspiré quatre stratégies principales figurant au cœur de la théorie du changement du Réseau-DESC :

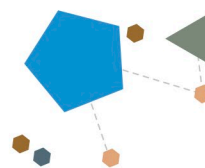
- **La solidarité**, qui repose sur la reconnaissance que « votre lutte est ma lutte », se manifeste par des mobilisations collectives par le biais du Système de solidarité (SOS) du Réseau-DESC qui a pour objectif de défendre les membres menacés ou attaqués, en reprenant leurs revendications de plus grande portée en matière de droits humains, en contrant l'économie politique de la violence et du racisme, et en facilitant le soutien stratégique entre les membres.
- **L'apprentissage mutuel** au moyen du partage des expériences, des stratégies et des enseignements entre les régions est facilité par les échanges entre les acteurs de terrain, les ateliers sur le litige stratégique et notre base de données jurisprudentielle, les ateliers sur la sécurité et la protection, et les webinaires multilingues. La solidarité et l'apprentissage mutuel nourrissent les relations de confiance et favorisent la création de mouvements, qui sont à la base des deux autres éléments de notre théorie du changement.
- **L'analyse partagée** des conditions globales et des trajectoires historiques qui fragilisent les droits humains, guidée par les communautés en résistance, fait partie intégrante du processus de définition des enjeux, des stratégies et des revendications globales en vue d'un changement systémique, comme en témoignent notre Charte commune pour la lutte collective, notre Appel à l'action au niveau mondial en réponse au COVID-19, notre Position collective relative aux données pour les droits économiques, sociaux et culturels, nos revendications collectives en faveur d'un nouveau pacte social mondial sur l'aide et le soin, et notre série de bandes dessinées d'éducation populaire sur la mainmise des entreprises sur les institutions et le processus décisionnel du gouvernement.
- **L'action collective** – prenant appui sur les capacités de plus de 300 membres présents dans 75 pays avec l'objectif de faire des droits humains et de la justice sociale une réalité pour toutes et tous – comprend notamment les réponses données aux répercussions de la pandémie et l'imagination



d'une « nouvelle normalité », le plaidoyer en faveur de régulations et de recours efficaces, la remise en question de la dette illégitime et insoutenable en tant qu'obstacle à des sociétés fondées sur le soin apporté aux personnes et à la planète, l'intervention dans des affaires judiciaires clés, l'opposition à l'emprise des entreprises, la mobilisation en faveur de la justice climatique et l'accent sur les visions des mouvements populaires dans le cadre de tous les initiatives collectives.

Notre Conseil d'administration, composé de sept personnes, est élu parmi et par les membres tous les trois ans, conformément à nos principes fondamentaux. Les groupes de travail du Réseau-DESC, principal mécanisme par lequel les membres rendent opérationnels leurs objectifs communs, sont actuellement les suivants : Responsabilité des entreprises (GTRE), Politique économique (GTPE), Environnement et DESC (GTE), Surveillance des DESC (GTS), Mouvements sociaux (GTMS), Litige stratégique (GTLS), et Femmes et DESC GTFDESC. Les membres accordent une priorité croissante à l'utilisation de la force collective et hétérogène du Réseau afin de répondre à la complexité des défis et des crises interconnectés. Désormais, de multiples initiatives concernent plusieurs groupes, notamment les luttes visant à garantir les droits humains liés à la justice foncière et climatique, à faire face à l'emprise des entreprises sur les institutions et les processus décisionnels de l'État, et à faire respecter les droits économiques, sociaux et culturels dans les situations de conflit.

Tout travail collectif a pour point de départ les expériences vécues, l'analyse et le rôle moteur de celles et ceux qui sont affecté.e.s de manière disproportionnée par l'inégalité, l'appauvrissement, l'injustice et la destruction de l'environnement et qui y résistent, en particulier les femmes et les filles. Ce scénario de base guide tous les processus et stratégies du Réseau, depuis l'élaboration de positions politiques jusqu'à la formation de structures de gouvernance, en passant par la planification de réunions et d'ateliers de stratégie. Par cet effort nécessairement continu visant à concrétiser nos principes fondamentaux et à créer cet espace horizontal et radicalement démocratique consacré à une humanité commune et à la dignité de toutes et tous, le Réseau-DESC met en pratique et donne l'exemple d'une action politique préfigurant la nature du monde que nous souhaitons édifier et la collectivité que nous voulons devenir.



Étude de cas sur le travail collectif : l'obtention d'un fonds pour les pertes et dommages à la COP27

Sous la direction des mouvements sociaux, des peuples autochtones et d'ONG alliées, avec en première ligne des femmes qui jouent un rôle moteur sur le terrain, les membres du Groupe de travail Environnement & DESC (GTE) ont continué à faire pression pour obtenir des avancées concrètes sur la question des pertes et dommages, ancrées sur les droits humains et une approche féministe intersectionnelle, ainsi que pour ériger une analyse systémique des causes profondes du changement climatique et de l'intensification des inégalités mondiales qui en découle. À cette fin, au cours de l'année 2022, les membres du GTE ont approfondi l'analyse partagée et les revendications communes en participant et en prenant position dans le cadre de nombreux processus et espaces de l'ONU en amont de la 27e session de la Conférence des parties (COP27) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) en Égypte, en saisissant des opportunités de mener des actions de plaidoyer avec le concours d'alliés et en procédant à des échanges internes en matière de stratégie et d'apprentissage mutuel. En co-organisant une retraite en présentiel avec le nouveau rapporteur spécial sur le changement climatique (mai 2022), par le biais de la 56e session des organes subsidiaires à Bonn (juin 2022), par des actions de soutien à la campagne « Expulsion des gros pollueurs » (octobre 2022), avec la Contre-COP des peuples africains (octobre 2022), ainsi que de nombreux autres espaces stratégiques, les membres ont renforcé leur vision de la justice climatique fondée sur les droits humains et les solutions apportées par les populations plutôt que celles fondées sur les intérêts et les profits des entreprises.

Les membres ont également collaboré avec le Groupe de travail Droits humains et Climat et le groupe Loss and Damage Collaboration (dont nous faisons désormais partie, en coordonnant le volet relatif aux droits humains) dans le cadre de la préparation de la note d'information "À quoi ressemble une approche fondée sur les droits humains visant à remédier aux pertes et dommages ? Principales revendications concernant les résultats de la COP27 à l'intersection des pertes et dommages et des droits humains." Parmi les principales revendications formulées dans la note, les membres appellent à la mise en place de moyens financiers nouveaux et supplémentaires consacrés aux pertes et dommages, qui soient publics et basés sur des subventions, axés sur les besoins et les droits, et qui tiennent compte de la dimension de genre. Le cadre dans lequel les revendications communes ont pu être explicitées et exploitées lors de la COP27 était manifestement tendu.



Outre le fait que nous devons faire face à l'emprise des entreprises sur cet espace multilatéral parrainé par Coca-Cola, nous avons de sérieuses inquiétudes concernant la situation des droits humains en Égypte. Cependant, pour les défenseur·es égyptien·nes des droits humains qui ne sont pas emprisonné·es, la COP27 constituait une ouverture étroite leur permettant de mettre en lumière la répression à laquelle ils-elles sont confronté·es en Égypte, ainsi que dans d'autres pays. En collaboration avec Global Climate Legal Defense Network (CliDef) et Egyptian Commission for Rights and Freedom (ECRF), nous avons organisé un atelier préparatoire sur la protection et la défense juridiques, la sûreté et la sécurité (octobre 2022).



Une délégation diverse composée de plus de 30 membres du Réseau-DESC – peuples autochtones, mouvements et personnalités féministes – a pu finalement mener une action de plaidoyer hautement coordonnée lors de la COP27 (novembre 2022). Par le biais d'un événement parallèle très suivi pendant la session, de leur collaboration dans le cadre des groupes d'intérêts officiels, de leur rôle moteur au sein des principales alliances et d'actions menées dans plusieurs groupes, et d'un échange avec les négociateur·rice·s, les membres ont fait valoir des revendications collectives sur les pertes et les dommages ancrées dans le respect des droits humains, dénoncé les solutions factices et défendu les défenseur·es, en insistant sur le fait qu'il ne peut y avoir de justice climatique sans droits humains. Après 30 ans de délais et d'inaction, les États parties sont convenus, lors de la COP27, d'établir un Fonds pour les pertes et dommages, premier pas vers la réparation et la responsabilité des auteurs d'atteintes aux droits humains causées à des millions de personnes confrontées en première ligne aux effets des changements climatiques. Tout en reconnaissant les innombrables défis à venir, les membres ont salué cet engagement historique en faveur de la création d'un fonds, qui témoigne de la pertinence de notre modèle de travail, à savoir la constitution d'une force collective pour faire face aux défis systémiques en reliant nos luttes en apparence très diverses et en plaçant les mouvements sociaux au centre de l'action.

La présence du Réseau s'est avérée très utile, même si nous sommes conscient.e.s de la complexité du terrain et des inégalités flagrantes s'agissant de la participation de la société civile. Nous avons réussi à faire entendre notre voix. Nous avons pu entrer en contact avec d'autres organisations, mouvements et peuples autochtones. Des liens forts ont été noués ; nous devons nous concentrer sur le suivi. Nous avons défini notre position par rapport à la justice climatique et à l'autodétermination – ce sont des éléments du changement systémique que nous avons été en mesure de renforcer. – Francisco Rocaël, Consejo de Pueblos Wuxhtaj, Guatemala



Je suis très heureuse d'avoir fait partie de l'équipe du Réseau-DESC qui a participé en personne. Il ne s'agissait pas de ma première participation à la COP, j'avais déjà assisté à plusieurs sessions. Mais ma participation au sein de ce groupe était pour moi et mon organisation quelque chose d'important. Cela a notamment permis un renforcement des capacités et des connaissances, en associant les questions liées à la justice climatique et aux droits humains. – Hala Murad, Dibeem Association for Environmental Development, Jordanie

Les retombées du travail collectif et les réflexions des membres

Afin de promouvoir des modèles de développement différents fondés sur la justice climatique et le soin, les membres ont fait valoir des revendications axées sur les droits humains en faveur de la justice en matière de dette et d'un financement du développement responsable à l'occasion de la Semaine mondiale d'action pour la justice et l'annulation de la dette, des assemblées annuelles du Groupe de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international, et du Sommet Finance en Commun. Le plaidoyer mené par les membres pendant le Sommet a permis d'obtenir la première Déclaration des banques publiques de développement sur les droits humains et l'approche fondée sur les droits humains, élaborée puis approuvée par de nombreuses banques, ainsi qu'un espace plus important en faveur de la participation de la société civile aux sessions formelles du Sommet.



Nous nous interrogeons sur la manière dont nous pouvons nous assurer que chaque secteur dans le monde travaille à la mise en place des différentes solutions alternatives que nous recherchons. Comment récupérer nos systèmes alimentaires ? Comment reprendre en main nos systèmes de santé ? Nous cherchons des solutions qui placent l'être humain au centre des préoccupations, des solutions qui protègent nos systèmes alimentaires, qui protègent notre environnement, qui sont justes sur le plan climatique, qui garantissent que les économies sont régénératrices, qui envisagent la redistribution du travail d'aide et de soin à la personne. – Mela Chiponda, Zimbabwe

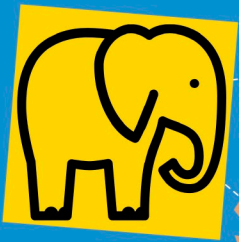
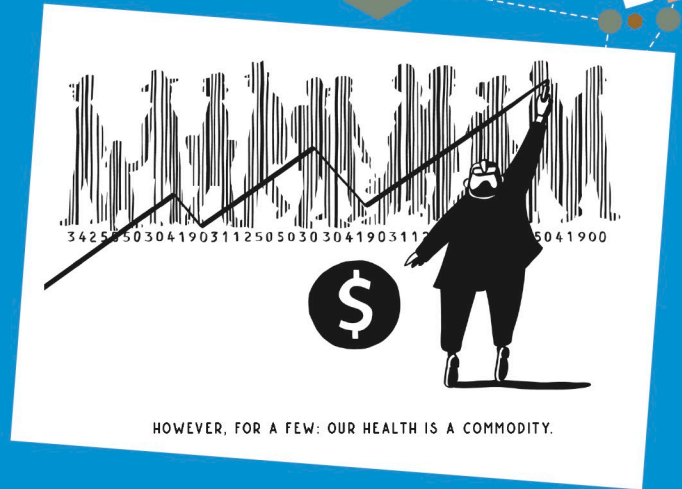


Des femmes qui jouent un rôle moteur sur le terrain ont popularisé les revendications féministes et les solutions pour une justice climatique et économique centrée sur l'aide et le soin. Parmi les espaces clés, citons la troisième Grève mondiale des femmes, qui a donné lieu à une tribune dans El País exposant la vision des membres concernant un nouveau pacte social sur les soins ; la 61e session de la Commission de la condition de la femme ; et un atelier consacré à la question de la dette, de l'aide et du soin à la personne, organisé dans le cadre des activités d'éducation populaire lors du Forum féministe qui se tient en marge de la Conférence régionale sur les femmes de la Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes.



Stimulant la participation interrégionale à la huitième session du Groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée des Nations Unies (GTIG) chargé de rédiger le traité sur les entreprises et les droits humains les membres se sont appuyés sur des visites de plaidoyer et sur leur participation à des rassemblements régionaux en Colombie et au Chili, en Thaïlande et au Ghana en vue de susciter l'intérêt des gouvernements les plus progressistes des pays du Sud. Le dynamisme des membres – y compris les interventions musclées des femmes qui jouent un rôle moteur sur le terrain – a été déterminant dans la sauvegarde de l'intégrité du processus et a contribué à ce que plusieurs États se fassent les champions de nos revendications.

Une solide stratégie de communication lors de la huitième session du GTIG a donné vie à notre série de bandes dessinées "Le pouvoir des 99% pour arrêter l'emprise des entreprises", en désignant l'emprise de l'ONU comme le "non-dit" (elephant in the room) sur des boutons, des cartes postales et dans une animation vidéo utilisée sur les médias sociaux. Plusieurs alliés et États ont repris ce cadrage narratif et, pour la première fois, le rapport final de la session a explicitement abordé la nécessité d'empêcher l'emprise du processus des traités.



Condamnant le racisme systémique à l'origine de l'inégalité des vaccins, les membres ont lancé un appel urgent au Comité des Nations unies pour l'élimination de la discrimination raciale et ont publié un article d'opinion dans OpenGlobal Rights pour inciter à l'action. Le Comité a publié une déclaration ferme dénonçant la distribution inégale reflétant les hiérarchies raciales de l'ère coloniale, et la rapporteuse spéciale sur les formes contemporaines de racisme a demandé instamment une dérogation aux aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce, faisant ainsi écho aux demandes des membres.

Il y a beaucoup à dire sur notre action collective en général, car, dans de nombreux contextes, la collaboration n'existe pas, l'attention se porte davantage sur l'action individuelle. Intervenir collectivement est incroyable. Je pensais également à notre travail sur le COVID, l'expertise exceptionnelle partagée était incroyable [...] C'était puissant d'avoir des gens ouverts à l'idée d'entendre les contributions de personnes dans des contextes différents. Ce travail est un exemple de mise à profit de la diversité de notre expertise. Les membres sont en mesure de connaître les expériences vécues dans d'autres pays. Cela apporte un aspect pratique aux litiges qui est tout à fait unique et qui, en fin de compte, renforce les affaires et modifie la manière dont les tribunaux abordent les problèmes. - Mandi Mudarikwa, Amnesty International, Afrique du Sud



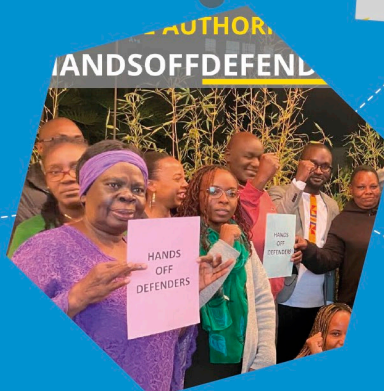
Les femmes qui jouent un rôle moteur sur le terrain, issues des peuples autochtones et d'autres communautés dépendantes de la terre, ont participé activement au processus de négociation du Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020, en contribuant à l'adoption de formulations fortes fondées sur les droits dans le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming à Montréal, qui a fait date. La reconnaissance explicite des droits des peuples autochtones, notamment en matière de propriété foncière et d'autodétermination, a constitué une étape essentielle dans la prévention des fausses solutions et des violations au nom de la conservation.

La reconnaissance des Nations Unies est un appel très important lancé aux États pour que ces derniers reconnaissent que l'environnement comporte des éléments essentiels sans lesquels notre existence sur la planète ne serait pas viable. La plupart des constitutions du continent reconnaissent déjà l'environnement sain comme un droit, et les citoyen.ne.s le revendiquent quotidiennement par le biais de différents mécanismes. L'étape franchie renforce sans aucun doute ces efforts et nous fait progresser vers l'édification de sociétés dans lesquelles ce droit est une réalité. – Liliana Avila, AIDA, Colombie

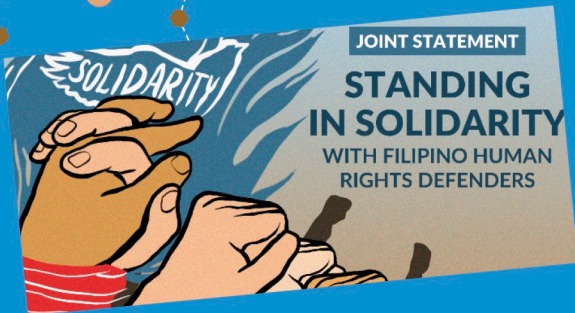


Le Réseau-DESC a joué un rôle actif dans la Global Coalition for the Right to a Healthy Environment, en soutenant la publication de messages stratégiques, le plaidoyer mis en œuvre dans les enceintes de l'ONU ainsi que diverses actions, notamment en aidant à rassembler plus de 1 350 signatures d'organisations issues de 75 pays en faveur d'un appel mondial lancé en septembre 2020. Ces actions ont abouti à la reconnaissance au niveau international du droit à un environnement sûr, propre et durable par l'Assemblée générale de l'ONU en juillet 2022. Afin de garantir une interprétation et une mise en œuvre progressives de ce droit, les membres sont intervenus collectivement devant la Cour interaméricaine des droits de l'homme dans l'affaire La Oroya contre le Pérou.

Le Système de solidarité (SOS) du Réseau-DESC s'est mobilisé pour défendre ses membres confrontés à une violente répression en Afrique du Sud, en Algérie, en Colombie, au Guatemala, en Inde, aux Philippines et ailleurs. Aux Philippines, dix défenseur-es des droits humains – dont six membres de Karapatan – ont été acquitté-es suite à des accusations illégitimes de parjure, une victoire qu'ils-elles attribuent à la force de la solidarité internationale.

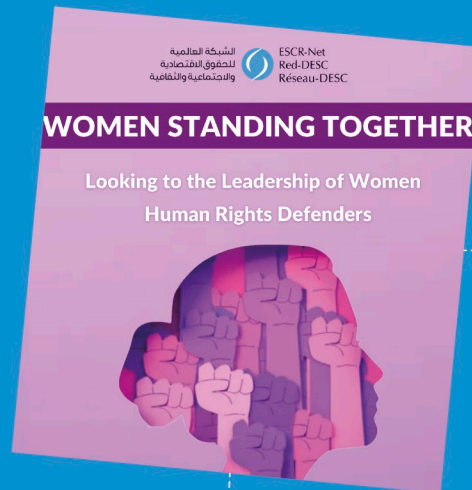


Nous tenons à vous exprimer notre profonde reconnaissance et nos remerciements, ainsi qu'à tou.te.s celles et ceux qui, au sein de la communauté internationale, ont veillé au grain, ont fait passer des messages et ont fait bouger les choses pour obtenir cette victoire juridique. Nous estimons que vous avez joué un rôle majeur dans ce dossier. Ceci témoigne de la force de la solidarité internationale et de la façon dont nous gagnons parfois, et dont nous faisons valoir ces victoires ! – Cristina Palabay, Karapatan, Philippines



Les membres ont soumis des tierces interventions dans deux affaires devant la Cour européenne des droits de l'homme, mettant en avant les dimensions liées à la justice climatique et l'obligation des États de prévenir les atteintes aux droits humains résultant du changement climatique et de réguler effectivement les entreprises (Duarte Agostinho et autres c. Portugal et 32 autres et Verein KlimaSeniorinnen et autres c. Suisse). Ces affaires sont désormais soumises à la Grande Chambre et seront l'occasion pour la cour de se prononcer pour la première fois sur les plaintes en matière de droits humains liées au changement climatique.

L'analyse des femmes défenseuses des droits humains concernant les menaces communes auxquelles elles sont confrontées, les auteurs, les obstacles à la sécurité et/ou à l'accès à la justice, et les stratégies holistiques locales pour assurer leur sécurité et soutenir les autres - a servi de base au rapport « Women Standing Together: Looking to the Leadership of Women Human Rights Defenders ». Ce travail permet de consolider notre analyse collective des causes profondes de la répression systémique et de contribuer à la mise en place d'un système de solidarité (SOS) davantage porteur de transformations propices à l'égalité des genres et adapté à la situation des différentes femmes défenseuses des droits humains.

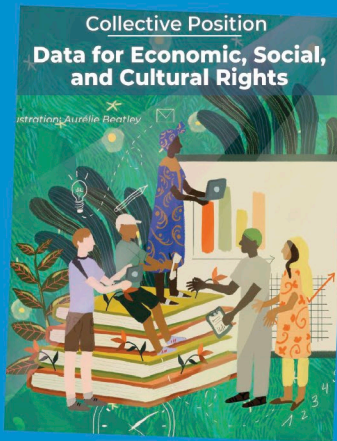


Évoquant la série d'échanges en matière d'apprentissage mutuel destinés aux femmes défenseuses des droits humains : J'estime qu'il s'agit d'un espace essentiel pour élargir le débat en adoptant une approche de genre, ce qui contribue à notre travail direct avec les femmes défenseuses des droits humains. – Daniele Duarte, Justiça Global, Brésil

Cinq groupes locaux ont élaboré des mesures correctives efficaces sur la question des données et des discours « des pouvoirs publics » dans le cadre de notre premier projet de recherche communautaire consacré à l’emprise des entreprises et aux droits des femmes liés à la terre, au logement et au territoire, qui s’est achevé fin 2022. Ces membres et leurs communautés sont maintenant en mesure d’utiliser ces travaux de recherche pour faire valoir et défendre leurs droits, demander réparation en cas de violations, et renforcer les campagnes locales tout en contribuant au plaidoyer et aux campagnes au niveau international par le biais du Réseau-DESC.



Formulant des principes fondamentaux pour obtenir des données « de qualité », les membres ont publié la Position collective relative aux données pour les droits économiques, sociaux et culturels, sur laquelle s’appuie le plaidoyer mené auprès des mécanismes régionaux et internationaux de défense des droits humains et dans les espaces clés de la société civile. Un groupe interrégional de membres s’est appuyé sur cette position dans le cadre d’une intervention collective sur la protection des données à caractère personnelle, les cartes d’identité numériques et la sécurité sociale, déposée devant la Cour constitutionnelle de Serbie.

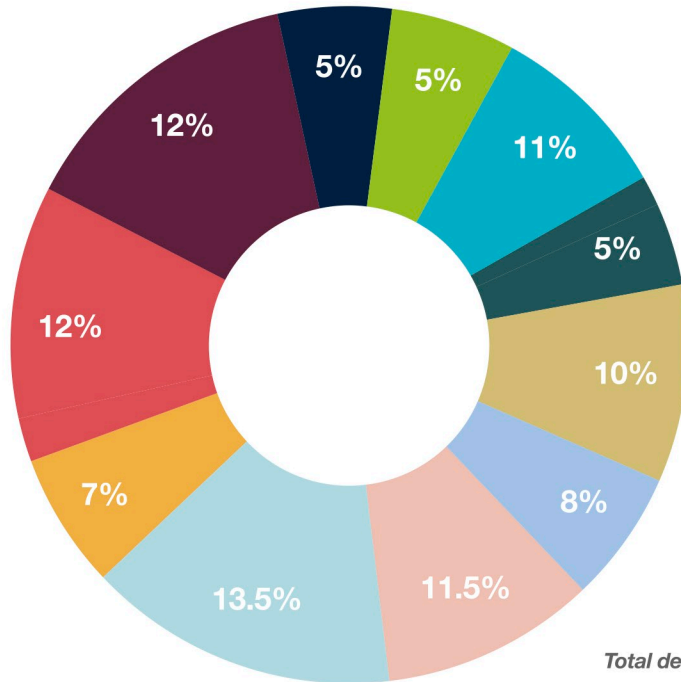
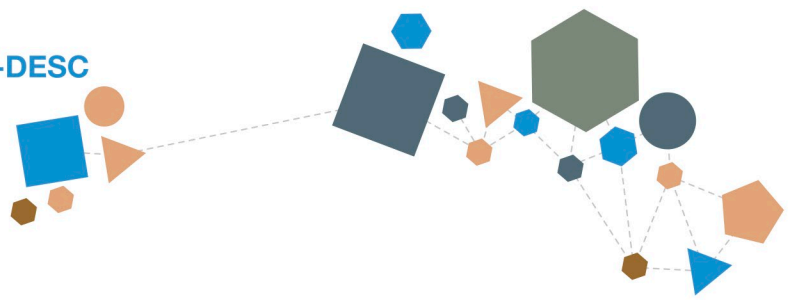


Lorsque nous avons commencé à parler de questions et de cas particuliers (comme les cartes sociales), le Réseau a fait preuve d’une réactivité remarquable. Une telle réactivité doit être soulignée, de même que la rapidité avec laquelle nous pouvons discuter des problèmes, en réfléchissant aux modalités de collaboration dans différents cas. Ceci n’est pas important seulement au niveau de l’affaire, mais aussi parce que cette démarche envoie un message fort aux institutions nationales tout en renforçant le plaidoyer, le soutien et la reconnaissance au niveau international. – Danilo Ćurčić, A11, Serbie

Malgré les défis croissants et la détérioration de l’état de notre monde – sur les fronts environnemental, économique, politique et social – nous saluons et célébrons le travail des associations de peuples autochtones, des mouvements sociaux, des personnalités locales, des défenseur.e.s des droits humains et des groupes de la société civile en reconnaissant leur persévérance et leur engagement en faveur de la justice sociale et environnementale, même aux heures les plus sombres. Nous sommes convaincu.e.s que leurs actions inspireront et contribueront au changement systémique nécessaire.



Informations financières sur le Réseau-DESC



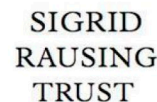
Exercice fiscal 2022

- Administration
- Campagnes et adhésion
- Mouvements sociaux
- Responsabilité des entreprises
- Environnement et DESC
- Développement
- Politique économique
- Surveillance
- Système de solidarité
- Litige stratégique
- Femmes et DESC

Total des recettes : 2 013 545 USD / Total des dépenses : 2 041 013 USD

MERCI

En se mobilisant au moyen d'actions de solidarité, en se livrant à un apprentissage mutuel, en renforçant l'analyse partagée et les revendications communes et, en fin de compte, en faisant progresser l'action collective, les membres du Réseau-DESC ont réalisé des avancées importantes pour que les droits humains et la justice sociale deviennent une réalité pour toutes et tous. Le Réseau-DESC remercie le grand nombre de membres et d'alliés qui ont consacré du temps et des efforts considérables aux activités collectives en 2022, ainsi que celles et ceux qui ont mis à disposition des ressources financières pour soutenir le travail du Réseau-DESC, y compris:



Pour en savoir plus

www.escr-net.org

 **ESCR Net / Red DESC**

 **@ESCRNet**

 **escrnet**

Contactez-nous

info@escr-net.org



الشبكة العالمية
للحقوق الاقتصادية
والاجتماعية والثقافية



ESCR-Net
Red-DESC
Réseau-DESC